



Proc  s-verbal de la s  ance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalit   de Val-des-Bois, tenue le 27 octobre 2017   10 h 49 au bureau municipal, sis au 595, route 309, Val-des-Bois (Qu  bec) J0X 3C0, sous la pr  sidence du maire, monsieur Roland Montpetit.

 TAIENT pr  sents : Mesdames les conseill  res Francine Marcoux, Sandra Dicaire et Janie Vall  e ainsi que messieurs les conseillers Jean Laniel, Cl  ment Larocque et Jean-Claude Larocque.

 TAIT  galement pr  sente : Madame Anik Morin, directrice g  n  rale et secr  taire-tr  sori  re.

OUVERTURE DE LA S  ANCE

Ayant quorum, la s  ance d  bute   11 h sous la pr  sidence du maire, monsieur Roland Montpetit. Celle-ci soumet l'ordre du jour,   savoir :

1. Renonciation de l'avis de convocation;
2. Ouverture de la s  ance;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Projet 2017-01.2 – Rapport d'ouverture des soumissions;
5. Achat de fermes de toit - Projet 2017-01.3;
6. P  riode de questions (relatives aux points 4 et 5 seulement);
7. Lev  e de la s  ance.

S17-10-204

RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

IL EST PROPOS   PAR madame la conseill  re Francine Marcoux

ET R  SOLU de renoncer   l'avis de convocation pour la pr  sente s  ance extraordinaire.

Adopt  e   l'unanimit  .

S17-10-205

POUR ACCEPTER L'ORDRE DU JOUR

S  ANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – 27 OCTOBRE 2017

IL EST PROPOS   PAR madame la conseill  re Janie Vall  e

ET R  SOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que pr  sent  .

Adopt  e   l'unanimit  .

S17-10-206

RAPPORT D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS – R  NOVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE PROJET 2017-01.2

ATTENDU QUE par sa r  solution num  ro 17-08-156, la municipalit   de Val-des-Bois a demand   des soumissions pour des travaux de r  novation du Centre communautaire Projet 2017-01;

ATTENDU QU'  l'ouverture des soumissions en lien avec le Projet 2017-01, par sa r  solution S17-08-168, le conseil municipal a rejet   toutes les soumissions re  ues puisque celles-ci d  passaient de plus de 50 % les co  ts pr  alablement estim  s;

ATTENDU QUE le 12 octobre 2017, un appel d'offres révisé nommé Rénovation du Centre communautaire - Projet 2017-01.2 a été déposé en vue d'obtenir de nouvelles soumissions;

ATTENDU QUE quatre (4) entrepreneurs ont soumissionné;

<u>SOUMISSIONNAIRES</u>	<u>PRIX INCLUANT TAXES</u>	<u>CONFORME</u>
Construction A.M. Martineau Inc.	351 823,50 \$	O
DLS Construction	418 000,00 \$	O
Groupe KTG	389 900,00 \$	N
Précision DM	375 504,90 \$	O

ATTENDU QUE le budget initial du projet était de 318 684,00 \$;

ATTENDU QUE la campagne de financement réalisée nous a permis d'amasser plus de 329 000,00 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Dicaire

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte le rapport d'ouverture de soumissions tel que présenté et retienne la soumission de Construction A.M. Martineau Inc. au montant de 351 823,50 \$ taxes applicables incluses, représentant une dépense nette de 321 261,75 \$;

ET QUE la dépense nette soit affectée à la subvention du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PDEQ-PIC150) ainsi qu'au budget d'immobilisation dont les fonds proviennent des différents partenaires de projet;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ce conseil autorise le maire et la directrice générale à effectuer des dépenses de contingences qui s'avèreraient nécessaires pour un montant maximal de 20 % de la valeur dudit contrat, dépenses qui seront imputées au surplus accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité.

S17-10-207

ACHAT DE FERMES DE TOIT - PROJET 2017-01.3

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à l'achat de fermes de toit en lien avec le projet de rénovation du Centre communautaire;

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été transmis à six (6) fournisseurs;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions conformes ont été reçues;

ATTENDU QUE la plus basse soumission nous parvient des Fermes de Toit Bondu au montant de 8 906,94 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Clément Larocque

ET RÉSOLU d'autoriser le responsable des travaux de rénovation du Centre communautaire a procédé à l'achat des fermes de toit auprès de Fermes de toit Bondu au coût de 8 906,94 \$ taxes incluses;

ET QUE la dépense nette soit affectée à la subvention du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PDEQ-PIC150) ainsi qu'au budget d'immobilisation dont les fonds proviennent de différents partenaires de projet.

Adoptée à l'unanimité.

CERTIFICAT DE CRÉDIT

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les dépenses projetées au présent procès-verbal.

Anik Morin, secrétaire-trésorière

S17-10-208

LEVÉE DE LA SÉANCE (10 h 56)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean Laniel

ET RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée.

Adoptée à l'unanimité.

.....
Roland Montpetit, maire

.....
Anik Morin, secrétaire-trésorière

Je, Roland Montpetit, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.